

La solidarité, oui, mais la vraie!

FO exige des mesures à la hauteur !

Les gouvernements européens viennent de décider de laisser courir les déficits pour relancer l'économie, contrairement aux sacro-saints accords de Maastricht. C'est dire si l'importance de la crise inspire aux plus hauts responsables des mesures exceptionnelles.

Mais chez Renault, le rafistolage et les demi-mesures continuent "comme si de rien n'était".

De vraies solutions existent pourtant. FO continuera de les exiger !

Le double jeu coupable de la CFDT et de la CGT

Depuis 1986, un accord dit "de solidarité", permet d'indemniser les salariés frappés par le chômage partiel à hauteur de 65% au lieu de 50%.

C'est positif, **mais c'est insuffisant** quand le chômage dure, comme ces derniers mois et probablement les prochains.

1986 n'est pas 2008 ! Et encore moins 2009!

Plutôt que de suivre FO dans une véritable refonte du système, la CFDT vient de signer un accord "bricolé" avec la direction : pour 1 journée donnée par les salariés volontaires, l'entreprise abonde d'1,1 journée pour alimenter un fond permettant l'indemnisation du chômage partiel à hauteur de 75% **sous conditions d'attribution.**

La CFDT essaie de valoriser cet accord, qui correspond en fait à un double jeu coupable :

- juste avant de le signer, **la CFDT s'est alliée à la CGT pour faire annuler, via son droit d'opposition, les avenants des accords ARTT au Mans et à Cléon.** Résultat, ces salariés rejoignent à leur corps défendant les victimes du chômage partiel, du fait de l'action de la CFDT, qui prétend ensuite améliorer un peu leur sort, après l'avoir beaucoup dégradé ! Le comble du cynisme et de l'irresponsabilité !
- Coupable aussi, cet accord, parce qu'il mise sur une solidarité qui aura naturellement ses limites. **Il ne prévoit d'ailleurs l'indemnisation à 75% que jusqu'à fin décembre 2008. Qui peut croire que le plein emploi repartira dès janvier ? Cet accord n'est pas une solution !**
- Enfin, comme si la situation n'était pas si grave et que l'on puisse se permettre de jouer à la désinformation, la CGT écrit dans un de ses tracts « *FO allant jusqu'à demander à la direction que cette mesure aille plus loin que la base du volontariat ...Autrement dit rendre cette mesure obligatoire...* » C'est, bien sûr, faux à 100%. En fait, cette demande a été adressée par courrier le 4 novembre à Mrs Pelata, Leclercq et Amadiou par la CFDT!!! **Notre position est et a toujours été de défendre les salariés en exigeant des mesures à la hauteur des enjeux :**

Injustement frappés, les salariés de Renault méritent mieux !

Face à une crise d'une gravité exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles ! (voir au verso).

FO le Syndicat libre et indépendant !

Garantir le pouvoir d'achat des salariés sur l'année 2009

La crise ne s'arrêtera pas en décembre 2008 et la solidarité entre les seuls salariés, tant qu'elle reste timidement « abondée » par l'entreprise, n'est pas une réponse satisfaisante.

*Renault doit garantir le pouvoir d'achat de tout son personnel.
C'est une question de dignité et c'est dans l'intérêt de l'entreprise !*

Les moyens existent :

- Faire appel à la solidarité des actionnaires, et en tout premier lieu, du principal: **L'ETAT.**
- Utiliser une partie des fonds de soutien à l'industrie automobile
Un plan de soutien à l'automobile va être voté très bientôt au niveau européen. Il se chiffrera en milliards d'euros (**les constructeurs ont demandé 40 milliards**). Ces sommes doivent aller aux vraies priorités : **le maintien des salaires** des personnels de production, même en cas de moindre activité (maintenir la rémunération de 20 000 salariés qui chômeraient une année entière coûterait moins de 150 millions d'euros !)
- Abonder équitablement les efforts des salariés
1 jour donné par le salarié, 1.1 jour abondé par l'entreprise : le compte n'y est pas ! Comment mettre sur un pied d'égalité le Groupe Renault et un de ses salariés ? Si l'accord de 1986 doit être revu ou amendé, il doit l'être en profondeur et dans le sens de l'équité. Pour faire face aux enjeux, pour 1 journée donnée (y compris dans le **CEF**) par le salarié **volontaire**, Renault doit en donner 3 minimum.

L'équité doit aussi jouer pour les salariés qui ont choisi les accords de variabilité, comme à Douai, Flins ou Choisy... Ils ne sauraient être exclus sous prétexte qu'ils ont consenti des efforts pour défendre leur rémunération.

- Augmenter les salaires
Ce n'est pas une provocation mais le conseil de nombreux économistes : pour relancer l'économie, il faut relancer la consommation, en augmentant les salaires, en particulier les plus bas. **Le premier client de Renault, c'est son personnel : encore faut-il qu'il ait les moyens de consommer !**
La direction est prévenue, voilà sur quelles bases nous entamerons les négociations salariales annuelles.

Face à la crise, l'entreprise aussi doit prendre toutes ses responsabilités !

